



# ACHETEUR

PERSONNE PUBLIQUE

ACCORD MUTUEL  
DE SOUS-TRAITANCE



ACCEPTATION ET AGRÉMENT  
OUVRANT DROIT AU  
PAIEMENT DIRECT  
> 600 EUROS HT



CONTRAT D'ENTREPRISE  
DE DROIT PUBLIC  
(LOUAGE D'OUVRAGE)

CONTRAT DE DROIT PUBLIC  
OUVRANT DROIT  
A L'ACTION DIRECTE

CONTRAT  
PUBLIC



# SOUS-TRAITANT

ENTREPRENEUR(S) AGRÉÉ(S)

  
PAS DE DROIT AU  
PAIEMENT DIRECT DE L'ACHETEUR

COMPENSÉE PAR  
LA CAUTION OU  
LA DELEGATION  
DE PAIEMENT

CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE  
DE DROIT PRIVÉ

# TITULAIRE

ENTREPRENEUR(S) UNIQUE RESPONSABLE  
DE L'EXÉCUTION DES PRESTATIONS



TÂCHES  
ESSENTIELLES

JUSQU'À

# 99,9%

SOUS-TRAITANT  
INDIRECT

